



Canada : Transport de déchets radioactifs sur le fleuve - Quelle protection au juste?

Par [Julie Lemieux](#)

Mondialisation.ca, 08 février 2011

[Le Devoir](#) 8 février 2011

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#), [Pétrole, Gaz de schiste](#), [Énergie](#)

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) vient de donner l'autorisation à Bruce Power d'acheminer 16 générateurs de vapeur contaminés par bateau jusqu'en Suède, en dépit de l'opposition de nombreuses villes situées le long du Saint-Laurent, de plusieurs groupes écologistes, de médecins, de scientifiques et de citoyens bien informés.

Incroyable. La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) vient de donner l'autorisation à Bruce Power d'acheminer 16 générateurs de vapeur contaminés par bateau jusqu'en Suède, en dépit de l'opposition de nombreuses villes situées le long du Saint-Laurent, de plusieurs groupes écologistes, de médecins, de scientifiques et de citoyens bien informés. Dès le départ, les dirigeants de cette centrale nucléaire ontarienne avaient tenté d'éviter le débat en qualifiant ces objets de ferrailles recyclables alors qu'il s'agit en fait de déchets radioactifs.

Bruce Power a répété à quelques reprises que les risques potentiels de ce projet sont infimes puisque chaque générateur de vapeur de 100 tonnes contient à peine quelques grammes de produits radioactifs. Présenté ainsi, ce projet est rassurant. On a cependant omis de spécifier la toxicité sans égale de ces produits.

Il y a longtemps, le physicien Enrico Fermi, l'inventeur de la première pile à uranium et un des pères de la bombe atomique, a été invité par le Sénat américain. On s'inquiétait alors du danger pour la santé des relâchements répétés de produits radioactifs dans l'atmosphère à la suite de l'explosion de plusieurs bombes nucléaires. Les sénateurs savaient que ces produits cancérigènes et mutagènes retomberaient inévitablement au sol un jour. Fermi leur expliqua que tous les produits radioactifs relâchés jusque-là étaient peu abondants et qu'ils tiendraient dans un seau de la taille de ceux qu'on utilise pour laver les planchers. Mais il ajouta ensuite: si on jetait une cuillerée à café de son contenu sur New York, cela tuerait instantanément 100 000 à 150 000 personnes.

Niveau de toxicité

Et si l'on parlait de l'accident de 1957, à Windscale au Royaume-Uni, un accident «très peu probable», selon l'industrie? Cet incendie dans un réacteur nucléaire a rejeté dans l'environnement 20 000 curies d'iode radioactif en plus de nombreux autres produits de fission, ce qui est énorme. Eh bien, ce niveau radioactif de 20 000 curies correspond à moins de 2/10 de gramme d'iode-131. Vous avez bien lu: moins de 2/10 de gramme. Et cette quantité a suffi pour provoquer diverses maladies, tuer des gens et rendre impropre à la consommation le lait et plusieurs autres denrées alimentaires sur un territoire de 500 km² durant des semaines. Cela donne une idée du niveau de toxicité auquel on fait face

dans ce dossier.

Compte tenu de ces faits, comment la CCSN peut-elle permettre ce transport de déchets radioactifs sur le lac Ontario et sur le Saint-Laurent, la principale source d'eau potable de millions de personnes? Chacun de ces générateurs contient environ une once de produits radioactifs, ce qui correspond à 28 grammes (140 fois la quantité d'iode-131 relâchée à Windscale). Pire: les composantes résiduelles les plus toxiques passeront à nouveau chez nous, avant de retourner à la centrale de Bruce Power pour enfouissement final.

En fait, ce projet ne considère ni l'environnement ni la santé publique. Il vise plutôt à réduire le volume de déchets radioactifs à traiter au Canada, comme l'a clairement dit Michael Binder, le directeur de la CCSN, aux audiences publiques sur ce dossier le 29 septembre dernier. Et cela, même si ça implique de faire voyager des produits dangereux dans la vallée du Saint-Laurent, en plus de permettre la refonte de métaux contaminés qui seront ensuite mélangés avec d'autres métaux avant d'être revendus sur le marché mondial.

Au moment où plusieurs réacteurs canadiens ont besoin de rénovations majeures, cette décision de la CCSN protège davantage les intérêts de Bruce Power et de l'industrie nucléaire canadienne que quoi que ce soit d'autre. C'est inacceptable.

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)

Copyright © [Julie Lemieux](#), [Le Devoir](#), 2011

Articles Par : [Julie Lemieux](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca